

Internet : près de 300 000 foyers profitent du très haut débit en France en 2009

Au 31 décembre 2009, la France comptait près de **19,7 millions d'abonnés** au haut et très haut débit. Une progression de 10 % par rapport à 2008 avec 1,87 million de nouveaux utilisateurs (540 000 au 4e trimestre), note l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) dans son Observatoire du marché Internet pour le quatrième trimestre 2009 publié hier, lundi 15 mars.

Le déploiement progressif de la fibre optique amène désormais l'Observatoire à distinguer les accès haut débit des accès très haut débit (THD) du marché résidentiel. Ainsi, avec 18,5 millions d'abonnés, **l'ADSL occupe l'essentiel du marché des 19,4 millions d'accès haut débit**. Les 900 000 restant étant principalement issu du réseau câblé.

Le très haut débit réunit pour l'heure moins de 300 000 foyers (290 000 précisément) dont 70 000 pour le modèle FTTH (la fibre optique jusqu'au domicile) et 220 000 pour les autres modes de raccordement (solutions câblées avec terminaison en câble coaxial essentiellement). Ce dernier mode constitue d'ailleurs l'essentiel du développement du THD. En un an, il est passé de 122 000 abonnés à 220 000, soit plus de 80 % de progression. Contre 63 % pour le FTTH (de 43 000 à 70 000).

Si seules une quarantaine d'agglomérations sont aujourd'hui concernées par les plans de déploiement de fibre optique des opérateurs, l'Arcep estime que **plus de 4,5 millions de logements** sont situés à proximité d'un réseau très haut débit optique. La marge de développement immédiat du THD est donc potentiellement énorme.

Dans les détails, l'Autorité recense 40 000 immeubles raccordés en fibre optique auprès d'au moins un opérateur FTTH. Soit **800 000 foyers éligibles au THD optique**, en progression de 8 % sur le dernier trimestre 2009. Environ 10 000 logements (dans une centaine d'immeubles) bénéficient d'une offre de mutualisation de l'infrastructure et ont ainsi le choix entre les offres d'au moins deux opérateurs. Mais seuls 350 abonnés y ont souscrits.

« Ce chiffre demeure restreint à ce stade mais devrait croître significativement avec les déploiements mutualisés engagés en application de la décision de l'ARCEP [...] », note le régulateur. Il fait référence à son [plan multifibre](#) qui invite les opérateurs à **mutualiser les investissements de déploiement** dans les zones denses. D'autre part, Bouygues Telecom apportera sa pierre à l'édifice en déployant [son propre réseau très haut débit](#) en 2010. Les abonnements FTTH devraient donc commencer à décoller avant la fin de l'année.

Côté ADSL, **le dégroupage se poursuit**. Sur les 9,7 millions de lignes issues du marché de gros (revendues par France Telecom aux opérateurs alternatifs tant pour les marchés professionnels que résidentiels), 6,4 millions le sont en dégroupage total (sans abonnement téléphonique classique). Celui-ci constitue l'essentiel de la croissance avec 412 000 des 428 000 nouveaux accès ADSL en 2009 et marque un accroissement de 1,4 millions de nouveaux comptes. Avec 1,3 millions d'utilisateurs, le dégroupage partiel (conservation de l'abonnement téléphonique classique) perd 14

000 abonnés.

Outre son attrait (offre triple play forfaitaire), le succès du dégroupage total se justifie aussi par la progression des points de raccordements des opérateurs alternatifs sur le réseau téléphonique français. Ainsi, **800 nouveaux répartiteurs** ont été dégroupés au cours de l'année passée (dont une partie importante dans le cadre de délégations de service public). Au total, 4660 répartiteurs étaient dégroupés par au moins un opérateur alternatif fin 2009. Soit 76% de la population.

